



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

aveugles et malvoyants

Question écrite n° 57173

Texte de la question

M. André Aschieri appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les difficultés que peuvent connaître les personnes non voyantes face aux distributeurs automatiques de billets. En effet, les informations concernant le déroulement des différentes étapes pour effectuer un retrait sont uniquement accessibles pour les personnes voyantes. Cette opération courante pour de nombreuses personnes devient très difficile pour les aveugles et renforce un sentiment de dépendance. La mise en place d'un système vocal ou en braille permettrait de réduire cette difficulté et contribuerait à l'égalité d'accès aux services les plus communs. Il apparaît inconcevable que des personnes ne puissent accéder que difficilement à des services aussi essentiels. Aussi, il souhaite savoir s'il entend prendre des mesures pour répondre à ces différents problèmes.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57173

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 janvier 2001, page 517